



Supplément féministe de l'Echo des fourmis



Carole Rossopoulos née à Lausanne en 1945, est une féministe pionnière de la vidéo et réalisatrice. Elle passe son enfance à Sion (suisse) et s'installe à Paris en 1967.

En 1969 elle fonde avec son compagnon le premier collectif de vidéo militante « VIDEO OUT » qui s'inscrit dans le courant de contestation culturelle issu de 1968. Elle accompagne les grandes luttes qui lui sont contemporaines : LIP, les luttes anti-impérialistes, celles de Palestine, les Black-Panthers, les mouvements et luttes homosexuelles, les combats en faveur de l'avortement et la contraception libre et gratuite, les luttes contre le viol, celles des femmes à Chypre et dans l'Espagne franquiste.

Dans « MASO et MISO vont en bateau », avec Delphine Seyrig, elle critique le secrétariat d'état à la condition féminine.

En 1982 avec Delphine Seyrig et Iona Vieder elle ouvre le centre culturel Simone de Beauvoir. Elle y réalise de nombreux documentaires sur l'éducation non-sexiste, les femmes immigrées, les métiers féminins non-reconnus et à partir de 1984 au sein de « VIDEO OUT » une exploration de sujets ignorés comme les sans-abri, les toxicos.... Et commence sa série sur l'inceste « la conspiration des oreilles bouchées ».

En 1995 elle retourne vivre à Sion dans le Valais et continue d'y travailler comme réalisatrice sur les violences faites aux femmes, le viol conjugal, le combat des lesbiennes. En 1999 elle réalise « DEBOUT » une histoire du mouvement de libération des femmes de 1970 à 1980. Au moment de sa mort, le 22 octobre 2009 elle avait réalisé près de 150 documentaires toujours dans une perspective féministe et humaniste.

On les appelle les « Gilettes » jaunes !

Depuis novembre 2018, une colère contre la violence sociale d'un gouvernement sourd, la colère des pauvres contre les riches, la lutte du pot de terre contre le pot de fer, s'expriment au travers la mobilisation portée par les gilets jaunes, dans la rue, sur les ronds-points, dans les AG.

Les femmes, représentant 45 % des personnes mobilisées, ont pris et prennent une place prépondérante, dans ce mouvement. Ces femmes sont le plus souvent des mères qui élèvent seules leurs enfants, des « mères solos ». Nombre d'entre elles travaillent dans le secteur de la santé, du soins ou de l'aide à domicile, à temps partiels contraints, précaires et pour des salaires de misère qui ne permettent pas de finir le mois.

Par cette révolte, elles expriment toute la colère enfouie en elles depuis trop longtemps : les difficultés matérielles auxquelles elles font face au quotidien, les privations, les humiliations...

Dans les AG, ces femmes sont souvent animatrices, organisatrices des débats. Pour certaines, c'est la première fois qu'elles osent prendre la parole en public !



Cette lutte leur a donné la force de passer du statut d'invisible à celui de visible, de rompre avec leur isolement et de mettre en avant leurs revendications.

Cependant, sur les ronds-points, le traditionnel partage des tâches a la vie dure ! A Saint Pierre, par exemple, c'étaient les femmes qui arrêtaient les camions, qui assuraient les tâches matérielles de rangement, d'approvisionnement. Les hommes, quant à eux, restaient, la plupart du temps, dans le rôle de celui qui « parle politique » !!

Les femmes, par leur présence dans le mouvement et parce qu'elles sont sur le terrain du vécu au quotidien, impulsent une dimension avant tout sociale aux revendications des « Gilets jaunes ».

L'heure est bien à la solidarité entre toutes ces femmes, « gilettes jaunes », travailleuses, non travailleuses, non syndiquées, syndiquées, le samedi dans les manifestations, lors des assemblées générales, dans les actions intermédiaires et dans la grève. Toutes ensemble !

La puissance insoupçonnée des travailleuses

Extraits et résumé de quelques parties de l'article de Pierre Rimbart, paru dans « le monde diplomatique ». Lien pour l'article en entier: <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/01/RIMBERT/59406>

Une forte proportion de femmes des classes populaires est présente sur les ronds-points dans le cadre de la mobilisation des gilets jaunes. Ces travailleuses font tourner les rouages des services essentiels : santé, éducation.

Elles représentent le pouvoir ignoré du mouvement social. Elles parlent de leur vie quotidienne, se battent. Infirmières, aides-soignantes, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, elles sont sorties de l'invisibilité dans laquelle elles sont cantonnées. Femmes et salariées, elles enchaînent double journée de travail pour un revenu modique et sont indispensables au fonctionnement de notre société.

Les secteurs majoritairement féminins de l'éducation, des soins, du travail social ou du nettoyage sont indispensables à nos sociétés libérales. L'arrêt de ces services fondamentaux paralyserait tout le pays.

Qui, alors, s'occuperait des personnes dépendantes, des patient-es, des nourrissons, du nettoyage, des enfants ? Ces tâches ne sautent aux yeux que lorsqu'elles ne sont plus prises en charge.

Souffrant d'incessantes réductions de moyens alors que la demande croît, elles craquent. Femmes de ménage, employées des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), personnel hospitalier ont tour à tour mené ces derniers mois de nombreuses luttes et souvent victorieuses.



Qui sont-elles ?

- En France, les travailleuses représentent 51 % du salariat populaire formé par les ouvrier-ères et employé-es. En 1968, la proportion était de 35 %.
- Les emplois occupés par des femmes sont passés de 7,1 millions en 1968 à 12,9 millions en 2017.
- La quasi-totalité de la force de travail enrôlée depuis cinquante ans est féminine, dans des conditions plus précaires et pour un salaire inférieur d'un quart.



- À elles seules, les salariées des activités médico-sociales et éducatives ont quadruplé leur effectif : de 500 000 à 2 millions entre 1968 et 2017, sans compter les enseignantes du secondaire et du supérieur.
- Les ouvrières des services aux entreprises sont 182 000 à nettoyer les locaux.
- 500 000 aides ménagères, 400 000 assistantes maternelles et plus de 115 000 domestiques interviennent le plus souvent à domicile.
- Dans les institutions publiques : 400 000 aides-soignantes, 140 000 auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques et plus d'un demi-million d'agents de service, sans compter le personnel administratif. Ce salariat populaire mal payé, aux horaires décalés, qui effectue dans des conditions difficiles des tâches peu valorisées, côtoie les professions dites « intermédiaires » de la santé, du social et de l'éducation.
- Mieux rémunérées, plus qualifiées, plus visibles, les 2 millions de travailleuses de ce groupe sont infirmières (400 000), enseignantes en primaire (340 000), puéricultrices, animatrices socioculturelles, auxiliaires de vie scolaire, éducatrices spécialisées, techniciennes médicales, etc.





Bref, ces travailleuses sont très nombreuses et, bien qu'exerçant dans des secteurs différents, publics ou privés, seules ou en groupe, elles ont, au moins, deux points communs. La nature même des services à la personne, des soins, du travail social et de l'éducation rend ces emplois non délocalisables et peu automatisables. Ils exigent un contact humain prolongé ou une attention particulière portée à chaque cas. Tous ces secteurs subissent les politiques d'austérité : de l'école à l'EHPAD, leurs conditions d'exercice se dégradent et les conflits couvent. Ils jouissent d'une bonne réputation auprès d'une population qui ne peut pas s'imaginer vivre sans écoles, hôpitaux, crèches ou maisons de retraite.

Toutes ensemble, une puissance de frappe offensive.

Si elles se mobilisaient toutes ensemble, en même temps, le pays s'arrêterait alors.

Obtenir les moyens de bien faire son travail, voilà quelle serait la revendication commune à l'ensemble de ce salariat, dans les hôpitaux, l'aide à domicile, le secteur du nettoyage, les EHPAD ou les écoles. Et lorsqu'il s'agit de réduire le temps de toilette d'un parent dépendant, de fermer une maternité en zone rurale ou de laisser des équipes sous-dimensionnées s'occuper de malades mentaux, l'attention parfois distraite du grand public se changerait en préoccupation, en soutien, voire en révolte.



Car la revendication des moyens d'accomplir sa tâche dans de bonnes conditions se révèle très

offensive. La défendre et l'obtenir, c'est remettre en cause l'austérité, l'idée qu'on peut faire toujours plus avec toujours moins, les gains de productivité arrachés au prix de la santé des salarié-es.

C'est aussi remettre en cause les boniments culpabilisateurs qui reportent sur les agents la responsabilité de « prendre sur eux » pour atténuer

les effets des restrictions budgétaires. De nombreuses directions d'Ehpad dispensent par exemple des formations « humanité », des techniques de « bientraitance » à des employé-es qu'on prive simultanément des moyens de traiter les ancien-nes avec l'humanité requise. La maltraitance provient, non pas d'une qualité individuelle qui manquerait au personnel mais bien d'une contrainte économique extérieure.

Depuis le tournant libéral des années 1980, et plus encore depuis la crise financière de 2008, dirigeants politiques, banquiers centraux, pouvoirs publics, Commission européenne, exigent la réduction du « coût » de ces activités. Et provoquent ce faisant leur dégradation intentionnelle.



Alors rêvons un peu!

L'histoire de leur bataille commencerait ainsi : « **Nous exigeons les moyens de bien faire notre travail!** » Depuis des semaines, les **auxiliaires de vie, puéricultrices, aides-soignantes, infirmières, enseignantes, nettoyeuses, agentes administratives** avaient prévenu : **faute de voir leur revendication satisfaite, elles se mettraient toutes en grève.**

Et ce fut comme si la face cachée du travail paraissait à la lumière. Les cadres et professions intellectuelles, les femmes d'abord puis les hommes, à contrecœur, durent à leur tour quitter leur poste pour s'occuper de leurs parents dépendants, de leurs nourrissons, de leurs enfants.

Le chantage affectif échoua. Parlement, bureaux, rédactions se clairsemaient.

Après cinq jours de chaos, le gouvernement capitula. Les négociations sur la création du Service public universel s'engageaient avec un rapport de force si puissant que le mouvement gagna le nom de « second front populaire ».

Sources des chiffres : « [Enquête emploi 2017](#) », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ; *Données sociales 1974*, Paris (recodées conformément à la classification actuelle). « [Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres-clés](#) » (PDF), ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris, 2018.

Vers un début de commencement de prise de conscience du sexisme à l'hôpital ?

Depuis des années, les femmes hospitalières - médecins ou non - sont les témoins ou les victimes de sexisme voire de harcèlement sexuel de la part de collègues, de supérieur-es hiérarchiques... Pour les étudiantes en médecine, en pharmacie... c'est le quotidien.

La raison évoquée jusqu'à la nausée est bien connue, « l'hôpital est un milieu difficile, stressant, il faut donc que les esprits et les corps se défoulent », et c'est souvent au détriment des femmes, des homosexuel-les...

« Feraient partie de la culture des carabins » : les fresques murales obscènes dans les internats pour décor obligé, les soirées arrosées qui dérapent, les blagues salaces pendant les visites dans les services ou aux blocs opératoires. Les femmes ont le choix entre subir, sourire, voire participer ou bien se faire humilier, rejeter, sanctionner.



Action lancée par des internes à l'hôpital de Toulouse en 2017. La fresque est toujours là...

Pourtant le milieu médical se féminise : les femmes représentent 47% des médecins en activité régulière en 2017 contre 38% en 2007. Les choses devraient commencer à changer... Et bien ça vient, doucement...

Une enquête réalisée fin 2017 par l'Intersyndicale Nationale des Internes « **Sexisme et harcèlement sexuel en milieu médical hospitalier** » a permis de briser un peu le tabou...

Près de 3000 internes dont 75% de femmes ont répondu (tiens donc, les hommes se sentiraient-ils moins concernés ?)

Sexisme quotidien : 60,80% des femmes se déclarent victime de sexisme contre 7,20% des hommes. Le sexisme quotidien est présent tout au long des études et au sein des facultés (8,40% des cas lors des cours.)

Harcèlement sexuel : 34% déclarent subir des attitudes connotées et 8,6% subissent du harcèlement sexuel à savoir des gestes non désirés et répétés (toucher le cou, les cheveux, etc...), les mains aux fesses, aux seins ou les baisers non désirés, les «demandes insistantes de relation sexuelle», le chantage à connotation sexuelle et les «simulations d'actes sexuels»

Des agissements imputés aux médecins et supérieur-es hiérarchiques une fois sur deux, **et presque jamais à l'origine de procédures judiciaires (0,15 %).**

Et c'est aussi là que le bas blesse ! Les femmes n'osent pas encore porter plainte, ont trop à perdre quand c'est la hiérarchie qui agresse.

Ce n'est pas une fatalité. La peur, la honte doivent changer de camp! Les directions d'établissement ont l'obligation légale de protéger les victimes de harcèlement sexuel au travail.

Après des années d'inertie et de complaisance, le Conseil National de l'Ordre des Médecins a même été obligé de publier un communiqué le 27 octobre 2017 qui encourage les victimes de harcèlement sexuel à saisir les conseils départementaux de l'ordre des médecins. Il était temps!

Au Mans, un psychiatre, mis en examen en janvier dernier pour « viols » et « agressions sexuelles », vient d'être radié de la profession. L'Ordre des médecins a pris le temps de réagir : il avait reçu les signalements ou les plaintes depuis le début de la carrière du médecin, il y a 40 ans!

A Tours, le conseil de l'Ordre d'Indre et Loire a décidé le 28 mars dernier de poursuivre devant la chambre disciplinaire un neuro-chirurgien du CHU, auteur à minima de harcèlement sexuel sur une patiente. Les faits datent de 2016. La première plainte déposée par la patiente avait été rejetée sans la moindre enquête du conseil de l'Ordre. Il a fallu l'intervention de l'AVFT* en soutien à la plaignante pour obtenir cette poursuite.

*Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail

Que vous soyez aide-soignante, agente administrative, ouvrière, infirmière, ASH, cadre, ou autres, si vous êtes confrontées à cela, ne restez pas seule !

Vous pouvez nous contacter ou contactez les associations suivantes:

AVFT: 01 45 84 24 24

Planning familial 37: 02 47 20 97 43

CIDFF: 02 47 27 54 00